



AUTORISATION PARENTALE

de participation au concours photo
« Le patrimoine bâti de Saint Solve »

(à joindre au bulletin de participation et adresser par mail à concoursphoto@saint-solve.fr)

Je - Nous (1) soussigné(e)(s) (Père - mère - tuteur légal) (1)

Demeurant

Adresse mail :

Tél. :

Et (Père - mère - tuteur légal) (1)

Demeurant

Adresse mail :

Tél. :

Cocher les cases ci-dessous

- Autorise - autorisons (1) : expressément
à participer au concours photo intitulé « Le patrimoine bâti de Saint Solve », organisé par la commune de Saint Solve qui se déroule entre 1^{er} et le 30 septembre 2020.
- Déclare -déclarons (1) avoir pris connaissance du règlement du concours dont j'accepte - nous acceptons (1) expressément les conditions.
- Autorise - autorisons (1) l'organisateur, conformément au règlement précité, à diffuser l'image et le nom du Mineur.
- Déclare - déclarons (1) être personnellement responsable des faits commis par le Mineur dans le cadre de sa participation au présent concours et garantis - garantissons (1) l'organisateur contre toute action qui serait engagée à son encontre en raison des actes commis par le Mineur.
- Déclare - déclarons (1) que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et complètes.

Fait à le.....

Signature(s) du père, de la mère ou des représentants légaux, précédée(s) de la mention «lu et approuvé »

En deux - trois (1) exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties (1) : rayer la mention inutile - cette autorisation doit être signée par les deux parents *